

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prone. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Retraite sacerdotale mensuelle. — V Correspondance romaine. — VI Nominations ecclésiastiques. — VII A propos de l'incendie de l'école Hochelaga. — VIII Nouvelles religieuses. — IX Aux prières. — X Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 17 mars

On annonce :

Le temps de la Passion et la bénédiction des rameaux ; le fête de S. Joseph dont la solennité est remise au IIIe dimanche après Pâques ; la fête de Notre-Dame de Pitié.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 17 mars

o DIVERS OFFICES DE L'EGLISE :

On commence aujourd'hui le temps de la *Passion*.

Quoique tout le carême soit consacré, dans l'esprit de l'Eglise à méditer la passion de son divin fondateur, elle désire cependant que ses enfants occupent plus spécialement de ce grand mystère pendant la quinzaine qui commence en ce jour. Si elle a disposé déjà nos cœurs à l'esprit et à la vertu de pénitence, elle veut que nous nous appliquions les mérites de la passion et de la mort de notre divin Sauveur par une méditation plus sérieuse et par une plus parfaite contribution de nos péchés. Souffrances et douleurs, tel est le langage de l'Eglise pendant cette époque. Est-il rien de plus propre que le spectacle de la souffrance pour mettre un frein salutaire à notre passion pour le plaisir ? Et la douleur n'est-elle pas le terme inévitable, le fruit du péché ? Au moment où l'homme créa le péché, il créa la douleur. Depuis lors le péché ne peut être expié que par la souffrance qui va jusqu'à la mort. Si l'Eglise nous rappelle en ce temps que Jésus-Christ a souffert pour les péchés de tous, elle nous rappelle également que nous ne pouvons profiter de cette rédemption générale que nous nous l'appropriant par la méditation et la contrition. Car celui qui ne se repent a souffert pour tous n'a pas voulu exempter les pécheurs de leur part à ses souffrances. Prenons donc pendant ce temps un saint

plaisir à fixer amoureusement le crucifix ; ne manquons pas non plus de multiplier les salutaires exercices du chemin de la croix.

On commence aujourd'hui la fête de S. Cyrille, évêque de Jérusalem, sa ville natale. Ayant eu à combattre sans relâche les hérétiques, il eut aussi beaucoup à souffrir de leur part. Son archevêque, après avoir embrassé l'hérésie le fit déposer plusieurs fois et chasser de la ville. Ses pires ennemis ne purent que lui reprocher ses libéralités envers les pauvres dans le temps de la famine. Sa charité cependant n'était qu'une conséquence rigoureuse de sa foi vive et de son profond amour de Dieu. C'est aussi la faiblesse de notre amour pour Dieu qui est la cause de tous nos manquements envers le prochain.

2o DISPOSITION DE CES OFFICES :

Messe du dimanche de la Passion, *semi-double privil.* ; 2e or. *Ecclesia*, ou pour le pape (sans 3e or. si ce n'est celle prescrite par l'Ordinaire) ; préf. de la Croix. — I vêpres de S. Cyrille de Jérusalem, *double* (du 18) ; mém. du dim. de la Passion ; (pas de suffrages).

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 24 mars

Comme le dimanche des Rameaux est privilégié contre tout office de le cl. (Rubr. génér. du brev. titre x, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre vi). Contrairement à ce qui se pratique le dimanche de la Passion entre autres, une fête de titulaire tombant en ce jour n'a pas même de mémoire à la messe du jour. (Décret-général du 2 déc 1896, III, n. 3754).

Tous les autres titulaires, outre S. Joseph et l'Annonciation qui tombent entre le 18 mars et le 27 avril, n'auront, cette année, leur solennité que le 28 avril.

J. S.

RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

Mercredi, 13 mars, au grand-séminaire

Les exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxième mercredi du mois, au grand-séminaire. Ils auront lieu cette semaine le 13 et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 6 février 1907.

SI la température s'est abaissée dans toute la France, rappelant cette fois les plus rigoureux hivers que nous ayons eus. Et l'on ne peut pas dire qu'à Rome elle soit plus clémente. Certes, nous n'avons pas des froids de 20° au-dessous de zéro, mais des températures de 3° et 4° sont tout-à-fait surprenantes. Et quand à celles-ci vient s'ajouter la neige tombant à gros flocons, alors les Romains poussent des cris de terreur. L'Italie a vu ses grandes lignes bloquées par les neiges. Naples est restée près de 48 heures séparée du reste de la péninsule. Des trains de voyageurs, surpris par la tourmente, sont restés en panne pendant 18 heures en pleine campagne, sans feu et sans provisions.

— De grandes cérémonies auront lieu l'année prochaine à l'occasion des noces d'or de Pie X ; et parmi celles-ci, seront des canonisations et des béatifications. Déjà, par l'état des causes, il est permis de pronostiquer quels seront les Serviteurs de Dieu qui auront les honneurs des autels. Nous trouvons en premier lieu le Bienheureux Oriol, clerc bénéficiaire de Barcelone, qui pourra être canonisé, car il ne reste plus que la congrégation générale des miracles. Selon la règle, on ne canonise pas un seul Bienheureux, il en faut au moins deux, et souvent il y en a eu davantage ; mais on se demande quel sera l'autre. Le Bienheureux Chanel, missionnaire mariste et martyr dans l'Océanie, a beaucoup de chances ; toutefois la Sacrée Congrégation des Rites fait des difficultés sur les miracles, et on ne sait encore si elles seront résolues dans le temps voulu.

— Les béatifications sont plus avancées. On prévoit les suivantes, avec cette réserve sous entendue que les congrégations qui restent encore à tenir pour les miracles seront favorables à la cause. En premier lieu nous avons le Vénérable Jean Eudes qui, le premier et avant la Bienheureuse Marguerite Marie, a institué en France le culte public des saints cœurs de Jésus et de Marie, composant pour eux un office qu'il fit approuver par les évêques de la Bretagne. Cette cause, retardée par celle du Vénérable Père de la Colombière, que les Jésuites poussaient avec ardeur, arrive finalement à son terme.

— Une autre béatification, encore française, est celle de la Vénérable Marie-Madeleine Postel, fondatrice des Sœurs des Ecoles chré-

tiennes de la Miséricorde. Deux faits principaux signalent cette belle cause à l'attention de tous. La première est la rapidité, vraiment inouïe dans les annales de la Sacré Congrégation des Rites, avec laquelle elle a marché. Mgr Legoux, vice-postulateur de cette cause, la commença en 1890, 44 ans après la mort de la servante de Dieu. A partir de ce moment les différentes phases du procès se sont déroulées si vite qu'un consulteur des rites n'hésitait pas à dire qu'elle marchait à la vapeur. — Mais non, dit un autre, à l'électricité. — Il y a deux ans nous eûmes la déclaration de l'héroïcité des vertus, et l'année prochaine aura lieu la béatification, c'est-à-dire 19 ans après le commencement du procès informatif de l'ordinaire. Et le postulateur espère bien arriver dans cinq ans à la canonisation. — Mais il vous faut pour cela des miracles, lui disait-on. — C'est vrai, aussi nous forcerons la Bienheureuse à en faire. Pour obtenir ces grandes faveurs, la première condition est de les demander avec foi, avec instance, avec persévérance. Les normands (la Vénérable appartient à leur province) prouveront qu'ils savent remplir cette triple condition.

— L'autre circonstance plus étrange *a priori* est un des miracles proposés et acceptés pour la béatification. La maison-mère des Sœurs est à Saint-Sauveur-le-Vicomte dans le Calvados. Pendant la guerre de 1870 la communauté comptait près de 200 personnes et le gouvernement de la défense nationale lui envoya des soldats en convalescence en nombre constant, de façon qu'il y a eu tous les jours deux cents soldats à l'abbaye. Naturellement on laissait à la communauté le soin de les nourrir. De plus, quand les soldats partaient, la sœur économe prenait d'un portefeuille, où le supérieur avait mis 15 francs en menue monnaie, quelques pièces d'argent pour leur faciliter le retour. Elle ne puisait que dans ce porte monnaie, où elle ne mit jamais rien. Quand le dernier soldat fut parti, on fit les comptes, et on s'aperçut avec étonnement que dans ces six mois la communauté n'avait pas plus acheté de provisions que pendant les six mois précédents, et cependant on avait nourri 400 personnes au lieu de 200. Craignant une erreur, on fit vérifier les comptes par un employé du ministère des finances qui arriva à la même constatation, sans cependant pouvoir expliquer le fait. Une seule explication restait possible : la multiplication miraculeuse des denrées, car on constatait avec surprise que les fournées

de pain n'avaient pas été plus abondantes, que le soutirage de l'huile et du vin au tonneau était resté dans les limites ordinaires et ainsi de suite pour tout. Les comptes du boucher, par exemple, portaient comme vendue à la communauté la même quantité de viande que dans les six mois auparavant. La sœur économe marquait sur une feuille de papier l'argent qu'elle donnait aux soldats partant et constata qu'elle avait donné plus de 1500 francs. Or il restait dans ce portefeuille précisément la somme qui y avait été déposée par la supérieure-générale quand elle chargea l'économe de faire ces aumônes. J'ai tenu à citer ce miracle pour montrer que, même à notre époque, le bras de Dieu n'est pas raccourci, et que celui qui nourrissait dans le désert cinq mille hommes avec cinq pains et deux poissons renouvelle encore, quand il le croit bon, des prodiges analogues.

— Nous aurons aussi la béatification de la Vénérable Barat, fondatrice de l'institut des Dames du Sacré-Cœur. Cette cause avait été un instant arrêtée par une difficulté sur les miracles ; mais on a pu heureusement triompher des objections du promoteur de la foi, et la béatification semble assurée pour l'année prochaine. Enfin, une cause italienne, celle du Vénérable Frère Gabriel des Sept-Douleurs, arrive aussi à la béatification. Là encore la rapidité du procès est prodigieuse, plus même que celle de la Vénérable Postel. C'est seulement en octobre 1892 que l'on ouvrit le caveau où reposait le saint et jeune passionniste, opération que l'on jugeait nécessaire avant de commencer le procès. Celui-ci ne put donc s'ouvrir que l'année suivante ; en 1896 la cause était introduite et en 1905 Pie X rendait le décret d'héroïcité des vertus. La caractéristique de cette cause sont les miracles sans nombre dont Dieu s'est plu à glorifier son Serviteur ; le postulateur n'avait que l'embarras du choix, ce qui explique pourquoi les séances de la Congrégation des Rites se sont multipliées si rapidement, et comment l'année prochaine, 15 ans après le commencement du procès de l'ordinaire, aura lieu la béatification du Frère Gabriel des Sept-Douleurs.

— La cause de Jeanne d'Arc aura une congrégation cette année ; mais il est presque certain qu'elle ne pourra pas être jointe aux fêtes qui auront lieu l'année prochaine. Le temps matériel manque, et si la Sacrée Congrégation va parfois vite, cette rapidité ne doit jamais nuire et ne nuit jamais à la maturité de ses jugements.

DON ALESSANDRO.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

PAR décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé J.-E. Contant, curé de Maisonneuve ;

M. l'abbé J.-A. Majeau, curé de Sainte-Adèle ;

M. l'abbé S. Dubeau, aumônier de la Maison-Mère de la Providence.

A PROPOS DE L'INCENDIE DE L'ECOLE D'HOCHELAGA

NOS lecteurs connaissent déjà la terrible calamité dont nous voulons parler. Le mardi 26 février, à 1.45 heure de l'après-midi, un violent incendie réduisait en cendres l'école protestante située à Hochelaga, au coin des rues Sainte Catherine et Préfontaine. Des hommes généreux portèrent un rapide secours. Nos braves pompiers se multiplièrent. Mais si le grand nombre des enfants échappa au danger, dix-sept parmi les plus petits, neuf garçons et huit fillettes, ainsi que la directrice de l'école, Mlle Maxwell, qui se dévoua pour sauver ses enfants, périrent asphixiés par la fumée. On ne sauva que leurs cadavres. C'est navrant assurément, et nous tenons à manifester toute notre sympathie aux parents des pauvres petites victimes et à ceux de leur directrice, l'infortunée demoiselle Maxwell.

Mais ce malheur, ou, mieux peut-être les commentaires qu'il a provoqués dans la presse en général, nous inspirent quelques réflexions.

D'abord on a l'air de croire que les « appareils de sauvetage » sont des moyens infaillibles de prévenir toute perte de vie dans un incendie. Certes, la plus élémentaire prudence exige qu'on se prémunisse le mieux possible contre de tels

malheurs. Mais il convient de se rappeler que, quelles que soient les précautions humaines, de pareilles calamités pourront encore et quand même se produire. Et puis, les fameuses « échelles de sauvetage », dont on parle tant, sont-elles le dernier mot du progrès à souhaiter ? Des hommes sérieux et compétents ne le pensent pas. Des constructions à l'épreuve du feu, de larges issues habilement ménagées, des galeries extérieures et des boîtes d'alarmes, une garde continuelle—même par un veilleur de nuit — assurée dans les grandes maisons, comme cela se pratique au séminaire de Montréal, au séminaire de Québec et dans d'autres institutions du pays : voilà sans doute qui vaudrait mieux.

Au reste, avant d'imposer tel ou tel système, il convient que l'on s'entende entre différents intéressés et que les hommes compétents donnent leur avis.

Nous permettra-t-on une autre réflexion qui nous est suggérée par la malheureuse catastrophe d'Hochelaga ? Il y a deux ans tout près, un incendie semblable détruisait le couvent de Sainte-Geneviève. Il y eut, là aussi, hélas ! des pertes de vie. Il y eut, là aussi, du dévouement. Une modeste religieuse — Sœur Adjutor, dans le monde Mlle Girardin — donna sa vie pour sauver « ses enfants ». D'autres furent gravement blessés. Et c'est à peine si l'on signala — dans la grande presse — ces admirables dévouements. On ne parla pas d'élever un monument à l'héroïne, les Chambres du pays n'en dirent rien que nous sachions, et nos hommes en vue ne multiplièrent pas les télégrammes.

C'est sans doute parce que dans les communautés religieuses et les couvents le dévouement et l'héroïsme sont choses ordinaires et qui ne surprennent pas. Mais il est tout de même étonnant de constater que plusieurs de nos compatriotes, dont nous ne voulons pourtant nullement suspecter les bonnes intentions, ont l'admiration plus facile pour d'autres que pour ceux qui leur sont unis par les liens du sang.

NOUVELLES RELIGIEUSES

N ne saurait faire fi de la religion. — Dans le superbe discours qu'il a prononcé à la louange de son illustre prédécesseur, le cardinal Perraud, Son Eminence le cardinal Mathieu, en entrant, ou mieux « en prenant séance », le 7 février dernier, à l'Académie française, a tracé de main de maître le tableau que voici des « tourments » qui agitent le monde contemporain. C'est répondre, avec autant de justesse et de profondeur que de brillant et d'esprit, à ceux qui prétendent que des catholiques et des chrétiens il n'en faut plus et que, chaque matin, les cloches laïques sonnent le glas des funérailles de la croyance à Dieu :

« Si cela est vrai, messieurs, si le christianisme est mort, je me demande quels sont ses héritiers et quelle doctrine va prendre sa place dans l'âme humaine, orpheline de Dieu. En-dehors de lui, je cherche une prédication d'union et d'apaisement, une force de cohésion pour la société, un élan vers l'idéal, et je n'aperçois que le triomphe du matérialisme et de l'envie déguisé sous des noms sonores et accompagné d'une baisse constante de la moralité publique. D'un bout de l'Europe à l'autre, n'entendez-vous pas retentir des cris de haine, des menaces de destruction et comme un bruit souterrain de sape et de mine ? Bien hardi qui dira ce que demain nous réserve ! Il est vrai, depuis un demi-siècle, notre vie matérielle a singulièrement et heureusement changé ; mais, dans ce monde que la science transforme par ses triomphes quotidiens, l'homme ne promène-t-il pas toujours les mêmes douleurs, les mêmes déceptions, le même tourment de l'infini ? Nous ne sommes pas en état, messieurs, de faire fi de la religion. Notre devoir, autant que notre intérêt, nous commande de la respecter, car en définitive rien n'est démontré contre elle que le désir de la supprimer, et les raisons de croire, si éloquemment développées par le confrère (1) dont nous pleurons la perte récente, gardent toute leur force sur les esprits de bonne foi. Raisons de croire, espérances immortelles qui consolent, douceur des larmes et du sacrifice, pureté, charité, vertus antiques soutenant une société nouvelle, voilà le trésor qu'ont défendu et augmenté, à la sueur de leur front, les derniers ecclésiastiques que vous avez appelés dans vos rangs : Lacordaire, Dupanloup, Gratry, Perraud. Que Dieu suscite et multiplie des apôtres qui ressemblent à ceux-là, pour le salut de notre pays et pour l'honneur des lettres françaises ! »

(1) M. Brunetière.

Le Canada Ecclésiastique, (livraison de 1907). — L'intéressant volume que publie la maison Cadieux et Derome depuis 20 ans, sous ce titre, est enfin paru. Comme d'habitude, la livraison de cette année fourmille de renseignements utiles et précis. On remarque une fort belle série de gravures et de dessins des principales églises — de presque toutes même — de la ville et de la banlieue. Dans une lettre adressée à l'éditeur, en date du 18 février, Mgr l'archevêque écrit textuellement : « Ce travail, que vous fournissez avec une constance digne d'éloge, et que vous accomplissez en le perfectionnant, chaque année, davantage, je le juge des plus utiles et des plus pratiques et pour les membres du clergé canadien et pour tous ceux qui sont ou viennent en relation avec nos prêtres. Vous apportez tant de soin pour mettre au point avec une clarté parfaite tous les renseignements et toutes les informations qui concernent la vie et le mouvement ecclésiastiques en notre pays que, vraiment, votre volume devient un modèle du genre ». En remerciant la maison Cadieux et Derome pour l'envoi d'un exemplaire, la *Semaine religieuse* est heureuse de féliciter le patient compilateur de ces annales de la vie catholique au Canada, M. L.-J.-A. Derome, d'avoir su mériter une aussi flatteuse approbation et de lui souhaiter, ainsi que le fait Monseigneur du reste, dans la lettre précitée, « qu'on fasse partout à son intéressant et instructif ouvrage l'accueil qu'il mérite ».

Feu M. l'abbé N.-A. Dugas. — L'annonce de la très grave maladie de M. le curé de Maisonneuve, qui devait du reste l'emporter si tôt, a été pour ses nombreux amis, comme pour ses paroissiens, une réelle surprise. Ce prêtre si joyeux à ses heures, si correct et si bienveillant toujours, était encore en effet dans toute la force de l'âge. Il meurt à 51 ans. Une maladie d'intestins, qui le minait peut-être depuis longtemps mais dont il parlait peu, a pris soudain un caractère aigu ; les médecins ont voulu tenter une intervention chirurgicale ; ils ont hélas très vite reconnu que la « cancer » était trop pris pour être délogé. Il ne restait plus à notre confrère qu'à se préparer pour le grand voyage. C'est ce qu'il fit avec un grand sens de foi, non sans exprimer à ses intimes pourtant qu'il aurait encore aimé à vivre, à se donner à sa paroisse, à ses

œuvres... Dieu ne le voulant pas, il s'inclina devant la mort et fit généreusement le sacrifice de sa vie.

Il était né en 1855 ; après avoir étudié au collège de l'Assomption et au grand-séminaire de Montréal, il devint prêtre en 1880. D'abord vicaire à Saint-Vincent-de-Paul et à Sainte-Brigitte, il fut plus tard aumônier de l'Asile Sainte-Darie. En 1893, il vint à Rome et y suivit avec succès les cours de Droit Canon. Ce n'était pas là un mérite ordinaire ; la période des études de classe étant passée pour lui depuis une décade, il aurait dû lui être plus difficile qu'à d'autres de se remettre sur les bancs des élèves ; mais ça n'y paraissait pas. A son retour à Montréal, il fut d'abord vicaire à Notre-Dame-de-Grâces, puis nommé curé de Saint-Luc, et, ces dernières années, il administra la paroisse de Maisonneuve. Tout récemment il avait eu la joie, à l'inauguration de la très belle église de sa paroisse, d'une fête religieuse qui eut beaucoup d'éclat.

Qui aurait pensé alors qu'après quelques semaines, son archevêque, ses confrères, ses paroissiens, et surtout ses deux frères prêtres, Mgr Dugas, curé de Cohoes, et M. l'abbé A. Dugas, curé de Mascouche, se retrouveraient dans cette même église pour rendre les derniers hommages à ses restes mortels et répandre les prières ultimes sur son cercueil ?

Feu M. l'abbé Maxime Laporte. — Au lendemain de la mort de M. Dugas, on annonçait, de Valleyfield, celle d'un autre confrère bien connu des anciens parmi nous : M. l'abbé Maxime Laporte. M. Maxime Laporte, qui comptait lui aussi plusieurs frères dans le sacerdoce et était le parent des abbés Caisse, avait également étudié à l'Assomption. Il exerça le saint ministère aux Etats-Unis et, au Canada, fut surtout connu comme curé de Saint-Urbain. Depuis plusieurs années il vivait à Valleyfield, où il fut chapelain de l'Hospice Saint-Vincent-de-Paul. Il est mort à 64 ans. Grand ami des voyages et des lectures et doué d'ailleurs d'un beau talent, M. Laporte possédait un riche fonds de connaissances variées. Il avait la répartie facile et son cœur savait toujours compatir à ceux qui souffrent. On gardera longtemps le souvenir de sa fin édifiante. Se rappelant peut-être le mot de l'Imitation—« ceux

qui voyagent beaucoup se sanctifient rarement », — lui qui avait tant voyagé, il a voulu préparer avec un grand soin et une admirable résignation le grand voyage du temps à l'éternité.

Le carême à la cathédrale. — 3^{ME} CONFÉRENCE DE M. LE CHANOINE GAUTHIER. — Le grand principe social et comme le cœur même du catholicisme, c'est l'autorité. De l'autorité découle, comme de sa source la plus sûre, la catholicité ou l'universalité qui est aussi le partage de l'Eglise. Elle prêche à tous la même vérité, elle présente à tous les mêmes moyens de salut, et cela, dans tous les temps, en un mot, elle est catholique.

La sagesse antique avait bien pu être sublime pour quelques-uns, elle était pour le reste des humains, c'est-à-dire pour la masse, imperceptible et inaccessible. La masse, pour reprendre les mots de Renan, n'avait d'autres consolations que « les palpitations de son cœur et les ébranlements de son cerveau ». Or, l'homme, quel qu'il soit, est fait pour la vérité. Son intelligence en a besoin, comme son œil a besoin de la lumière. Tous les hommes ont besoin de vérité. Donc, toute doctrine n'est divine et vraie que si elle s'adresse à tous, dans le temps et dans l'espace, que si elle est catholique. C'est une première raison qu'on tire de la nature même de l'homme.

Il en est une autre. Le programme du Sauveur exige que sa doctrine et la foi qu'il est venu prêcher à la terre s'adressent à tous. Ouvrez l'Évangile, c'est très clair : il fonde un royaume ? Pour qui ? Pour les seuls fils d'Israël ? C'est bien ce que voudrait prétendre certaine doctrine protestante ou libérale, qui n'est libérale qu'en ce qu'elle amoindrit la doctrine du Maître. Jésus aurait d'abord été un Juif nationaliste qui ne s'adressait qu'au peuple de Palestine et plus tard il serait devenu universaliste. Autour de Jésus, on a pu penser ainsi et rêver d'un futur royaume national. Mais Jésus lui-même ? On ne saurait l'admettre. Au royaume universel que Satan voulait lui donner, si à l'heure de la « tentation » il s'était prosterné devant lui, c'est évidemment un royaume universel aussi qu'il opposait et qu'il fondait. Pour y entrer, dans ce royaume, il n'était pas besoin d'être Juif, il fallait seulement faire la volonté du Père qui est dans les cieux. La semence de la bonne nouvelle,

Jésus la voulait jeter par toute la terre. Ses apôtres seraient le sel non du seul pays Juif, mais de la terre ; ils seraient la lumière non d'un peuple, mais bien du monde. Et, au soir de sa vie il commandait — le Christ Jésus — à ses envoyés d'être ses témoins « à Jérusalem, dans la Judée, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre ».

Ce programme du Christ qu'on trouve dans l'Évangile, qui donc, se demande le prédicateur, a su l'appliquer ; si nous interrogeons l'histoire, quel « mouvement religieux » nous montrera-t-elle, s'adressant au monde entier. Et après avoir d'un mot écarté du débat les « mouvements » qui ont été ceux des Montanistes, des Donatistes, des Ariens ou de l'Église grecque, l'orateur arrive au protestantisme moderne. Est-ce lui qui applique le programme d'universalité du Christ ? « Il est partout », dit-on ? Oui, partout, mais partout différent et contradictoire. Son histoire, c'est celle des « variations ». D'ailleurs, d'après son principe même du libre-examen, quelle doctrine universelle, quelle hiérarchie universelle, quelle législation universelle, quelle catholicité peut-il offrir ? Ceux qu'on a appelés « les pacifiques commis-voyageurs de la bible » sont-ils jamais des missionnaires universels, qui s'adressent à tous en présentant à tous une même doctrine ? Ne sont-ils pas d'abord des nationaux, des Anglais ou des Allemands ? « Loin de moi la pensée froide et mesquine, s'écrie l'orateur, de méconnaître les admirables dévouements que le christianisme peut encore inspirer chez ceux qui le possèdent imparfaitement ; mais par la faute de ses fondateurs le protestantisme est condamné à n'être qu'une religion d'État, qui a besoin de l'État et s'appuie sur l'État. Ce n'est pas une force libre, elle est enchaînée au char de l'État. L'État gouverne, par exemple, les 26 Églises évangéliques de l'Allemagne moderne, du même droit extérieur de haute police et au nom de l'ordre. Contre les caprices — ou les injustices — du droit civil, ces églises nationales et essentiellement locales ne peuvent appeler à aucun tribunal supérieur dans le domaine de la pensée et de l'interprétation de la vérité. Et, « après une expérience de quatre siècles, on peut croire que le protestantisme a trouvé avant tout, dans cette protection de l'État, une garantie de sécurité et un abri pour se disputer à l'aise » (Goyau) ; mais il

faut convenir aussi qu'elle l'empêche d'être une force libre et qu'elle lui enlève le droit d'être autre chose qu'une église nationale. Il n'a pas d'unité doctrinale, il ne s'adresse pas à tous étant partout le même, il n'est pas et ne peut pas être catholique.

C'est chez nous, continue le prédicateur, c'est dans l'Eglise romaine que se trouve appliqué le programme du Christ. Dès son berceau, l'Eglise s'adressait à tous. Au souffle du vent et sous l'action du feu de la Pentecôte, c'est la parole vivante de la foi que les apôtres s'en allaient prêcher partout. Et, depuis vingt siècles, il en est ainsi. Sous l'œil de Pierre et de ses successeurs, les apôtres s'en vont partout et toujours, partout où va l'homme, jusqu'aux extrémités de la terre, porter la même foi, le même credo, les mêmes sacrements, la même espérance. La semence de la foi catholique, tombée partout, germe partout et mûrit partout, pour être le pur froment de vérité qui alimente puissamment les âmes.

Et la conclusion, à laquelle l'orateur sacré va s'arrêter, tout le monde l'attend : le grand devoir comme le grand honneur du vrai catholique, ce doit être de respecter ses convictions et d'en imposer le respect aux autres. Tels ces vieux grognards de la grande armée en retraite, au lendemain de la campagne de Russie, qui, appelés au poste d'honneur, l'un après l'autre, de deux heures en deux heures, au même endroit, au cœur du froid, savaient geler sur place, pour garder la consigne et faire leur devoir jusqu'au bout. Les éclaireurs russes devant leurs cadavres debout... n'osèrent plus avancer. C'est en s'imposant à soi-même, devant tous et, le fallut-il, jusqu'à la mort, le respect de ses convictions qu'on l'impose aux autres. L'empereur n'était que d'un jour, notre Dieu Sauveur, lui, il est pour l'éternité !

Le carême à Notre-Dame. — 3^{ME} CONFÉRENCE DU RÉV PÈRE LEMARCHAND. — Jésus est sauveur, il est lumière, il est aussi vie. Dans ses deux premières conférences le prédicateur de Notre-Dame nous avait montré comment ce fut et c'est la mission de Jésus de sauver et d'éclairer, dans celle-ci il nous fait voir comment il est la vie et quels sont les devoirs que cela nous impose.

Vivre, au sens vrai, ce n'est pas seulement manger et jouir comme l'animal, s'agiter et travailler comme l'homme d'affaire — les païens font cela ; c'est *pouvoir*, c'est *vouloir* et c'est surtout, malgré ses passions, *faire* le bien. Qui nous donne ce « pouvoir » ? C'est Jésus. Donc il est la vie. Et, dans deux magnifiques tableaux oratoires, très simples d'allure, très puissants comme effet, le Rév. Père nous représente la pécheresse de Magdala — type de la sensualité — qui devient sainte Marie-Madeleine, et Saul de Tarse — type de l'orgueil — qui devient saint Paul, celui qui s'appellera l'Apôtre. Ce ne sont que des exemples. Songeons à la transformation du monde sous l'action d'un baptême, d'une eucharistie, de la pénitence ! C'est la vie chrétienne qui s'épanouit. D'où vient-elle et où est-elle, sinon de Jésus et en Jésus ? Mais qu'est-il besoin d'en appeler au monde romain converti et transformé ? Encore de nos jours, explique le prédicateur — et quelle consolation c'était de l'entendre ! — il y a des hommes de bien, qui tendent à la perfection et résistent à l'attrait du plaisir, il y a des riches qui donnent et des pauvres qui se dévouent. Ne calomnions pas notre temps, à côté des misères qui serrent le cœur il y a encore de la vertu. Mais qui l'infuse cette vie morale à la société ? Remarquons ce double fait. La vie morale, on la trouve dans ceux qui sont unis à Jésus-Christ, non pas d'apparence seulement mais de cœur et vraiment, et, d'autre part, partout où Jésus-Christ n'est pas ou n'est plus, la vie morale n'est plus ou n'est pas. Et cela c'est vrai des nations comme des individus. Et l'orateur s'arrête, pour la première fois depuis qu'il prêche à Notre-Dame, avec quelle tristesse dans l'âme et dans la voix, on le devinera aisément, à nous parler de la France :

“ La France, depuis trente ans, on peut le dire sans lui faire injure, a voulu se passer de Dieu et de Jésus-Christ. Il s'est trouvé des moralistes, des philosophes qui ont établi un magnifique idéal de vertu ; ils ont dit : “ Nous voulons des individus honnêtes, consciencieux, fidèles à toutes les lois de la patrie ; nous voulons des familles prospères, des familles nombreuses, nous voulons des familles heureuses, nous voulons dans toute notre société française la grande démocratie. Tout le monde sera heureux, tout le monde sera pacifique”. C'était un bel idéal, d'autant plus beau, que, sans se douter, ils l'avaient emprunté à l'Évangile. Mais ils se sont dit

“ Cette vertu que nous voulons pour la France, nous la réaliserons tout seuls, nous n'avons pas besoin de ces dogmes qui ne signifient rien ; nous n'avons pas besoin de ces pratiques que Jésus-Christ et son Eglise viennent imposer aux hommes actuels. Qu'est-ce que c'est que cela ? Non, bannissons de nos délibérations l'invocation à l'Esprit-Saint, bannissons de nos écoles, de nos tribunaux, de nos hôpitaux l'image du Christ, nous n'avons pas besoin de cela ; éloignons toute prière ”. Et pour augmenter encore la rupture avec le Christ par leur influence plus sectaire, par leurs livres scolaires, par leurs discours, ils ont essayé de jeter le discrédit sur les pratiques religieuses ; ils ont dit à leurs employés : “ N'allez plus à la messe ” ; ils ont dit aux jeunes gens : “ Si vous ne voulez pas que l'on vous tourne en ridicule, laissez donc là vos communions et vos confessions ” ; ils ont dit aux enfants mêmes : “ Tout cela ce n'est rien ”. En sorte qu'aujourd'hui on peut bien dire qu'il y a en France un très grand nombre d'hommes, de femmes même, de jeunes gens surtout, qui vivent sans Jésus-Christ ; ils ne s'en occupent pas. Ils le connaissent à peine, ils ne le prient pas, ils ne vont pas le trouver dans ses sacrements. Eh bien, est ce que depuis ce temps où la France a abandonné la religion, est-ce que depuis qu'elle ne prie plus, elle est meilleure ? Est-ce que la moralité y est montée ? Est-ce que nous y voyons autant qu'autrefois l'épanouissement de cette vertu magnifique qui fait la vie morale ? Ah, j'éprouve une patriotique tristesse à vous parler, ici, des malheurs de mon pays ; et peut-être vaudrait-il mieux, que, semblable à ce fils de Noé, dont nous parle la Bible, je jette le manteau du silence sur les fautes de mon pays, parce qu'il est ma patrie ; mais il faut que la vérité simple éclate à la gloire de Jésus-Christ, mon Sauveur, ma vie. Il faut qu'elle éclate pour votre instruction, afin que vous, vous ne soyez jamais tentés de chasser Jésus-Christ de vos âmes et de votre pays ; il faut que la vérité éclate. Or, la vérité, c'est que depuis le jour où la France s'en va dans le chemin de l'incrédulité, la morale a baissé, elle a baissé terriblement. Je ne vous en ferai pas le détail. Ceux d'entre vous qui s'intéressent à ces questions de mœurs, à ces questions sociales, de morale, savent que depuis quelques années, par le nombre des crimes, par les divorces, par le spectacle des familles sans enfants ; par le spectacle surtout de cette corruption dans les idées et dans les mœurs, la France est un pays qui baisse. Cela suffit — n'en disons pas davantage. Nous le voyons : Jésus-Christ est la vie du monde ; c'est la puissance dans les âmes, c'est la puissance qui règne, c'est lui qui donne la vie.

Nous voulions citer cette belle page, qui fait honneur au zèle apostolique du fils de France qui l'a écrite, ou mieux qui l'a dite, avec tant d'âme et tant de chaleur.

Mais cette vie morale que Jésus nous offre — et aux individus et aux nations — terminait le Rév. Père, à quelles conditions nous sera-t-elle donnée, ou encore quels devoirs nous impose-t-elle ? Et il répondait par deux mots, qu'il expliquait et développait, mais auxquels, nous, dans cette trop courte analyse, nous allons simplement nous arrêter, laissant à nos lecteurs de leur donner le meilleur sens pratique : Prier et communier.

AUX PRIERES

Sœur Marie-Exupère, née M.-L.-Valérie Delorme, professe coadjutrice des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

Sœur Saint-Pancratius, née Jane O'Neil, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à la maison-mère, à Montréal.

Sœur Saint-François de Borgia, née Marie-Philomène Chalus, aussi des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à la maison-mère, à Montréal.

Sœur Marie de Jésus, née Henriette Leclerc, des Sœurs du Carmel, décédée à Montréal.

Sœur Marie de l'Ascension, née Marie Laura Massicotte, religieuse choriste des Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, décédée à la maison-mère, à Montréal.

Dame Mathilde Cousineau, épouse de feu François Saint-Aubin, décédée à Montréal.

Dame Major L. J.-O. Ducharme, décédée à Winnipeg.

Prières des Quarante-Heures

JEUDI,	14	MARS	— Ile Bizard.
SAMEDI,	16	“	— Sacré-Cœur à Montréal.
LUNDI,	18	“	— Saint-Valentin.